

Lisez-moi V79



V.3.00.79 / 17 déc. 2019

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.00.79 d'Impact emploi association.

- Sommaire -

- [Informations importantes](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Rappels](#)



INFORMATIONS IMPORTANTES

► Reconduction de la Prime Exceptionnelle pour le Pouvoir d'Achat PEPA

L'article 7 du [projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2020](#) reconduit en 2020 la **Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat** introduite par la loi n°2018-1213 du 24 décembre 2018.

La saisie de la prime sera possible dès publication du décret qui doit intervenir dans les prochains jours. Un flash info vous alertera de sa publication !



Retrouvez [ICI](#) la fiche pratique relative à ce dispositif.

► Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés

(DOETH)

A partir du 1^{er} janvier 2020, cette déclaration se fera par voie dématérialisée via la DSN.

Retrouvez toute l'information concernant ce dispositif sur urssaf.fr.



La saisie de ce statut dans votre logiciel sera possible uniquement à compter de janvier 2020.

Pour anticiper, pensez à récupérer dès maintenant le statut BOETH des salariés de vos associations.

Nous reviendrons vers vous ultérieurement pour vous transmettre la procédure de saisie.



BULLETIN DE SALAIRE

► Saisie d'un bulletin rétroactif

A compter de cette mise à jour, il n'est plus nécessaire de créer de période fictive en cas de saisie de bulletins rétroactifs.



ADMINISTRATIF SALARIE

► Contrat d'apprentissage en CDI

Impact emploi rend désormais possible le **contrat d'apprentissage en CDI**.



La **loi avenir professionnel** retouche fortement les règles de l'apprentissage. Les nouveautés les plus importantes concernent les **formalités de conclusion du contrat d'apprentissage, sa rupture et les aides financières associées à l'apprentissage**.



Pour plus d'information sur ce contrat, une fiche pratique est disponible [ICI](#).

► Prise en compte du Numéro d'Identification d'Attente (NIA)

Impact emploi permet désormais la saisie du NIA à partir de fiche administrative du salarié.

Pour rappel, l'**attribution d'un Numéro d'Identification d'Attente (NIA)** constitue la **première étape** de l'immatriculation de toute personne physique remplissant les conditions d'affiliation à un régime obligatoire de sécurité sociale.

Il est constitué comme un **NNI** (*Numéro National d'identification*) dans l'attente d'être certifié et remplacé par le NNI définitif.



Pour plus d'informations concernant l'**emploi et la modification des NNI, NIA et NTT** dans votre logiciel, une **fiche pratique** est disponible [ICI](#).

► Fin de contrat : Avertissement en cas de bulletin déjà saisi

Lorsque vous souhaitez **modifier ou clôturer un contrat** alors qu'un **bulletin de salaire est déjà saisi** pour la période, un **encadré rouge** vous signale la zone en erreur.

Un **clic droit sur l'encadré rouge** permet alors d'afficher le **descriptif de l'erreur**.

Dans notre exemple « *La date de fin ne peut être inférieure à la date de fin du dernier bulletin !* » :

Impact Emploi - [Fin de contrat]

Fin de contrat

- Date fin de contrat : 15/06/2019

- Nature du motif : Démission - Motif de rupture : 059 - Démission

- Date de notification : 01/06/2019

- Date de signature de la convention de rupture :

- Date d'engagement de la procédure de licenciement :

- Transaction en cours :

- Nombre d'heures du DIF n'ayant pas été utilisées : 0,00

- Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP : 0,00

- Salaire net horaire du salarié : 0,00

- Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée : 0,00

☐ Salarié en droit de bénéficier d'une pension de retraite d'un régime légalement obligatoire

- Statut particulier du salarié : 00 - Aucun

Préavis

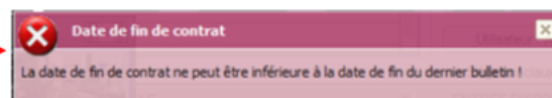
- Type : 01-Préavis effectué et payé - Date de début : 01/06/2019 - Date de fin : 30/06/2019

- Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel :

☐ Ne pas inclure dans la DSN mensuelle ☐ Ne pas inclure dans la DSN fin de contrat

CREATION 27/06/2019 Valider Annuler

Clic droit sur
l'encadré rouge



Cette manipulation est valable sur l'ensemble du logiciel pour tous les encadrés rouges signalant une erreur.

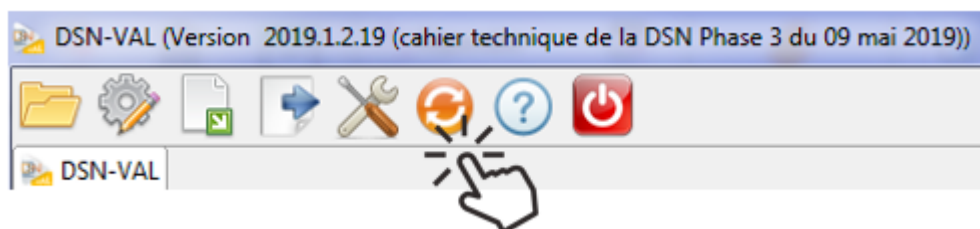


RAPPELS

► Outils de contrôle DSN-Val

La dernière version de DSN-Val est la 2019.1.2.19

Pensez à mettre à jour votre outil de contrôle à l'aide du bouton orange de la barre d'outils :



► Comment joindre l'assistance ?



Attention nouveauté : Pour toute nouvelle **demande de régularisation DSN**, merci d'utiliser le formulaire [« Fiche-navette – Régularisation DSN »](#). Toute demande de régularisation passant par l'adresse mail habituelle de l'assistance ne sera pas prise en compte par les techniciens.

Pour toute autre demande, l'**unique adresse est** : impact-emploi-association@urssaf.fr.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées** dans le corps du message.

Un **accusé réception** vous informera de la prise en compte de votre demande. Le délai de traitement des demandes pouvant varier selon la charge de l'assistance, **merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

L'équipe Impact emploi vous remercie !



[DSN – Rattachement d'un bulletin antérieur à la DSN en cours](#)



Fiche Pratique – DSN : Rattachement d'un bulletin antérieur à la DSN en cours

► Contexte

Dans le cas de l'arrivée d'un **nouveau salarié** dans une association, vous pouvez être amenés à **saisir des bulletins de salaire rétroactifs**.

Désormais, ces **bulletins saisis rétroactivement** sont **rattachés par défaut à la période DSN correspondante** :

Exemple : Un bulletin de septembre saisi en septembre est rattaché automatiquement à la **DSN 1909**.

Un bulletin d'août saisi en septembre est rattaché automatiquement à la **DSN 1908**.



Les bulletins saisis rétroactivement ne seront donc pas déclarés en DSN sans action de votre part.

Vous devez alors **choisir de les rattacher, ou non, à la DSN en cours** en suivant la procédure ci-dessous.

► Dans quels cas rattacher ou non un bulletin ?

Rattachez :

- Si il s'agit d'un **nouveau salarié** arrivant dans l'**association pour laquelle une DSN a déjà été envoyée** sans inclure son bulletin de salaire.

Ne rattachez pas :

- Si il s'agit d'une **reprise d'association avec effet rétroactif à jour de ses DSN**.
- Si il s'agit d'une **reprise d'association avec effet rétroactif pour laquelle il n'y a pas eu de dépôt DSN** (*vous déposerez alors autant de DSN que nécessaire*)

► Procédure de rattachement

Détail du cas :

Dans notre exemple, nous sommes en **période DSN de septembre 2019** et **apprenons qu'une association a embauché un nouveau salarié au 01/06/2019** pour lequel les salaires de juin, juillet et août n'ont pas été déclarés en DSN.

- Saisissez les 3 bulletins rétroactivement pour juin, juillet et août 2019 :

01/09/2019	021			sans exo	Salaire réel	CDI
01/08/2019	021	31/08/2019	022	sans exo	Salaire réel	CDI
01/07/2019	021	31/07/2019	022	sans exo	Salaire réel	CDI
01/06/2019	021	30/06/2019	022	sans exo	Salaire réel	CDI

- Lors de la **génération du fichier DSN**, une **diode rouge** apparaît au niveau de la colonne « **BS** » devant les associations pour lesquelles des bulletins ont été saisis mais non envoyés en DSN :

Gestion des déclarations

Déclarations

☐ Mensuelles
☐ Trimestrielles
☐ Semestrielles
☐ Annuelles
☐ DADSU
☒ **DSN mensuelle**
☐ DSN événementielle
☐ DSN FPOC

Dossier : test_guichetsud

Mois : **Septembre 2019**

Choix DSN : Dépôt initial

Type DSN : Test

Valider Quitter

Impact Emploi - [DSN]

Dépôt initial - TEST TVCOON

DSN mensuelle Septembre 2019

☒ Bulletins salaires ☒ Néant

Siret	Raison sociale	BS	Néant	☒
780719000012	CANTINE SCOLAIRE DE CUVES			☐
379119400045	BANQUE ALIMENTAIRE DE LA MANCHE			☐
429302600011	ART PLUME			☐
394716900038	B00001			☐
134703400015	FEDERATION SPORT - AEP SPORT			☐
134902400017	LES AMIS DES ECOLES			☐
322903100011	MUSICALE			☐
440414200013	TRICESTAGE DES CANCERS			☐
494904900021	PACQUET MADELEINE			☐
377904900033	LA MARELLE			☐
440412400022	GV			☐
505201100016	CLIC DE L'AVRANCHIN			☐
303027900017	A00001			☐
439472000018	GARDERIE MUNICIPALE DE DOMJEAN			☐
128490000011	ARTISTE			☐
769150200029	SPECTACLE			☐
139049900015	OGALE DO BRAZIL			☐
492038700026	LAGADEC YANN			☐
803009000011	COPROPRIETE RESIDENCE LES ALGUES			☐
343012000013	RESTAURANT SCOLAIRE			☐

Navigation

Général

Préparation :

Les diodes

Etat des anomalies

Statuer

Génération :

Fichier DSN

Témoin DSN

Déclarations mensuelles :

Etat des extractions

Bordereaux déclarations

Historique des messages

Quitter

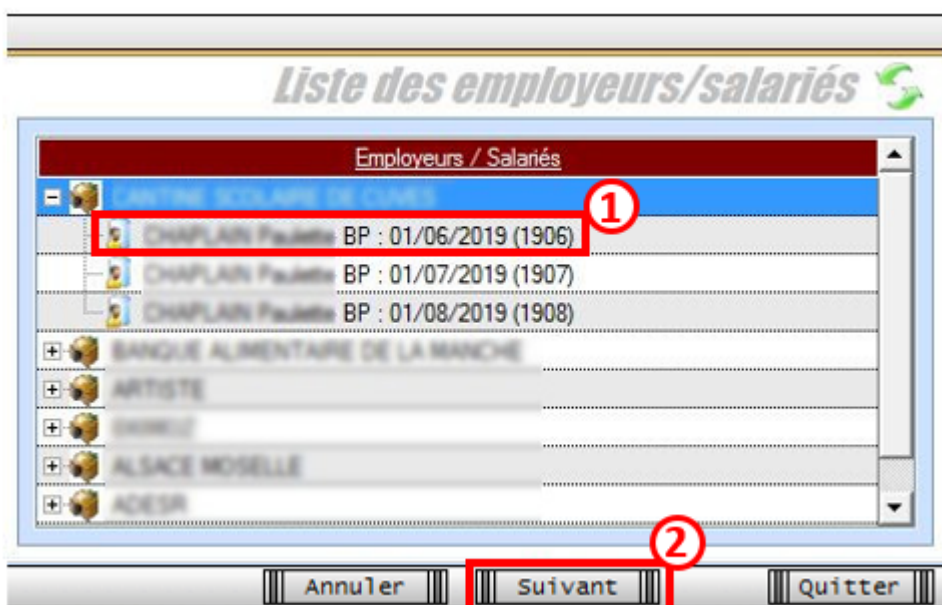
- Vous pouvez d'ailleurs cliquer sur « **Les diodes** » afin de visualiser le détail de l'anomalie, ici « **Bulletin non encore envoyé** » :

Fichier	Edition	Format	Affichage ?
-----Rapport Bulletins pour la DSN 1909-----			
Employeur : CANTINE SCOLAIRE DE CUVES(780719000012)	/	Salarié : CHAPLAIN Paullette	bulletin de juin 2019, Bulletin Non encore envoyé => statut 10...
Employeur : CANTINE SCOLAIRE DE CUVES(780719000012)	/	Salarié : CHAPLAIN Paullette	bulletin de juillet 2019, Bulletin Non encore envoyé => statut 10...
Employeur : CANTINE SCOLAIRE DE CUVES(780719000012)	/	Salarié : CHAPLAIN Paullette	bulletin de août 2019, Bulletin Non encore envoyé => statut 10...

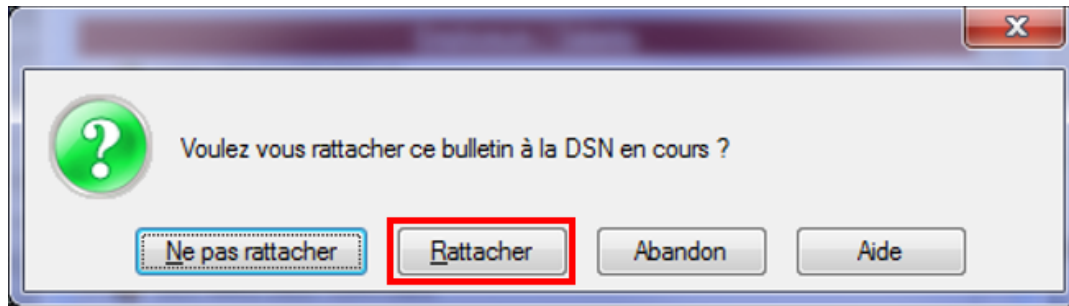
- Dans le menu général, cliquez alors sur « **Statuer** » afin de décider quels bulletins vous souhaitez rattacher à la DSN en cours (1909) :



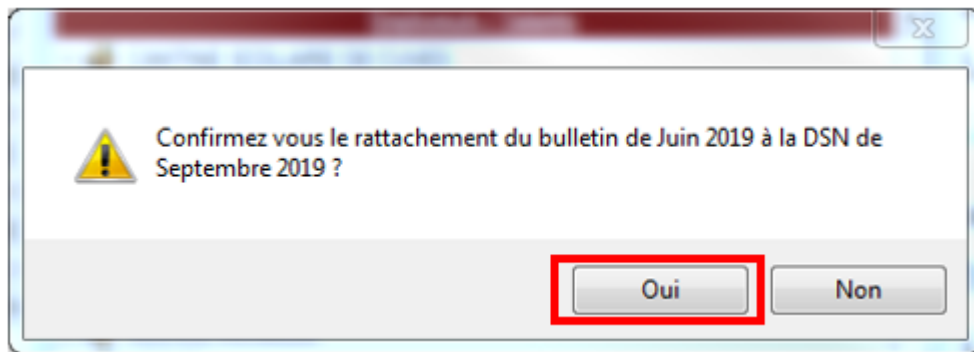
- La fenêtre « **Liste des employeurs/salariés** » s'affiche ;
- Vous y retrouvez les 3 bulletins saisis rétroactivement pour ce salarié (*juin, juillet, août*) ;
- **Sélectionnez** le bulletin que vous souhaitez **rattacher à la DSN en cours** (1)
- Cliquez sur « **Suivant** » (2) (*manipulation à faire bulletin par bulletin*) :



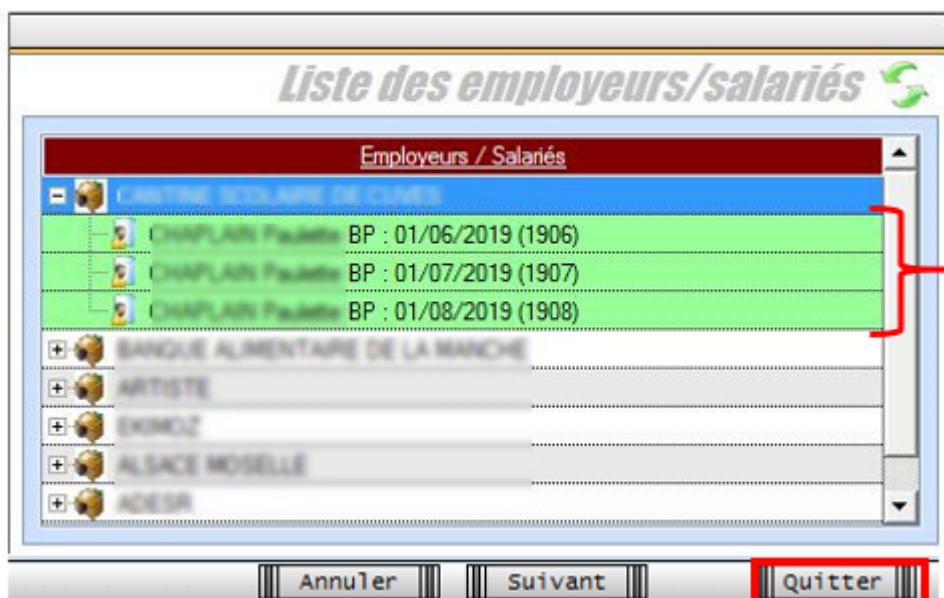
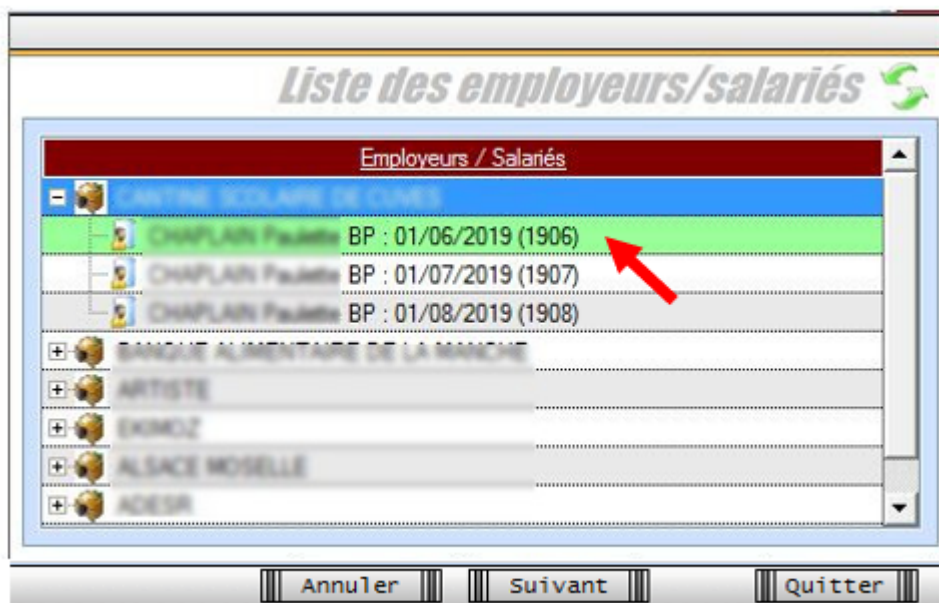
- Une fenêtre de confirmation s'affiche ;
- Répondez « **Rattacher** » :



- Une seconde fenêtre vous invite à **confirmer le rattachement**, répondez « **Oui** » :



- Une fois rattaché, le bulletin concerné **passe au vert** ;
- **Réitérez la manipulation** pour les autres bulletins à rattacher afin que tous passent au vert ;
- Quittez ensuite la « **Liste des employeurs/salariés** » :



- Vous êtes alors **automatiquement redirigés** sur la fenêtre de « **Gestion des déclarations** » pour rafraîchissement des données ;
- **Réitérez la demande de génération DSN** en validant :

Gestion des déclarations

Déclarations

- ☐ Mensuelles
- ☐ Trimestrielles
- ☐ Semestrielles
- ☐ Annuelles
- ☐ DADSU
- ☒ **DSN mensuelle**
- ☐ DSN événementielle
- ☐ DSN FPOC

Dossier :

Mois :

Choix DSN :

Type DSN :

- Suite au rattachement des bulletins fait précédemment, une diode verte est désormais présente dans la colonne « **BS** » de l'association concernée ;
- Vous pouvez à présent **générer la DSN** de septembre, qui inclura les 3 bulletins rétroactifs grâce au rattachement effectué :

Impact Emploi - [DSN]
Impact Emploi - [DSN]

Dépôt initial TEST TYGOON

DSN mensuelle Septembre 2019

☐ Bulletins salaires
 ☐ Néant

Siret	Raison sociale	BS	Néant	
789119400012	CANTINE SCOLAIRE DE CUNES	●		☒
379119400045	BANQUE ALIMENTAIRE DE LA MANCHE	●		☐
429302600011	ART PLUME	●		☐
3847691400038	BOISSE	●		☐
334763400015	FEDERATION SPORT - AEP SPORT	●		☐
334962400017	LES AMIS DES ECOLES	●		☐
322963100011	MUSCALE	●		☐
448414200013	TRICESTAGE DES CANCERS	●		☐
4349504900021	PACQUET MADELEINE		●	☐
377504800033	LA MARELLE	●		☐
44804124400022	GV	●		☐
5829311500016	CLIC DE L'AVRANCHIN	●		☐
38306215400017	A00001	●		☐
4384726200018	GARDERIE MUNICIPALE DE CONEYAN	●		☐
5284003300011	ARTISTE	●		☐
789119400029	SPECTACLE		●	☐
538649600015	OGALE DO BRAZIL	●		☐
4820387000026	LAGADEC YANN	●		☐
8030095000011	COPROPRIETE RESIDENCE LES ALGUES	●		☐
3430120900013	RESTAURANT SCOLAIRE	●		☐

Navigation

Général

Préparation :

-
-
-

Génération :

-
-

Déclarations mensuelles :

-
-

Historique des messages

Le rattachement de bulletin antérieur à la DSN en cours est terminé !

► Pour aller plus loin : Procédure de saisie d'un bulletin rétroactif

Une fiche pratique concernant la **saisie des bulletins rétroactifs** est disponible. Cliquez [**ICI**](#) pour la consulter !

[**Lisez-Moi V3.00.61**](#)

Vous trouverez ci-joint le lisez-moi de la version V3.00.61.

[v30061](#)